



N° OJ : 8

Projet d'Arrêté - Conseil du 23/05/2022

Objet : Convention de partenariat avec l'asbl "ISF" pour l'organisation de l'événement de promotion du sport féminin "She Runs" du 12 au 18/09/2022.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la Nouvelle Loi communale;

Vu le souhait de l'ASBL "International School Sport Federation" d'organiser la deuxième édition de "She Runs" consistant à l'organisation des activités propices aux échanges interculturels pour un public d'étudiantes sur le territoire de la Ville de Bruxelles du 12/09 au 18/09/2022;

Etant donné l'intérêt social que ses activités représentent;

Etant donné la nécessité d'établir les droits et obligations des 2 parties via une convention;

Considérant que le texte de cette convention a été soumis à l'avis du Service juridique et adapté en conséquence;

Considérant que l'asbl Brussels Major Events a établi un budget prévisionnel qui lui permettra d'assurer l'ensemble des missions qui lui sont confiées dans le cadre de cet événement;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Le texte de la convention de partenariat entre la Ville de Bruxelles et l'asbl ISF fixant les modalités pour l'organisation de l'événement "She Runs" du 12 au 18 septembre 2022 est adopté.

Annexes :

[Convention de partenariat FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)